

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANTEYER  
SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2023**

Nombre de membres afférents au CM : .....	11
Nombre de membres en exercice .....	08
Nombre de membres présents .....	05
Nombre de membres qui ont pris part à la délib...	05
Date de la convocation	27/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert PAUCHON, Maire.

**Présents :** PAUCHON Robert – ALLEMAND Georges – ARNAUD Amandine – IMBERT Joëlle – PONS Michel -

**Absents excusés représentés :**

**Absents excusés :** LE MAGADURE Antoine - TESSA Dorine – BUMAT Vincent.

Madame ARNAUD Amandine a été élue secrétaire

**Objet : Convention Territoire d'Energie 05 – Raccordement PC00507523H0003  
M. Ghinozzi – Poste les Allemands**

Monsieur le Maire expose qu'un permis de construire a été accordé sur une parcelle au quartier des Allemands, section B n°1393 appartenant à Mr GHINOZZI Aurélien et qu'aujourd'hui il est nécessaire de réaliser les travaux d'extension du réseau.

Pour la réalisation des travaux il convient de passer une convention avec Territoire d'Energie 05 pour définir les modalités de participation financière.

Montant des travaux	21 600.00 € T.T.C	18 000.00 € H.T.
Participation de Territoire d'Energie 05	15 170.40 € T.T.C.	
(Montant TTC – participation commune)		
Participation de la commune H.T.		6 429.60 € H.T.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré :

- Approuve le programme d'extension de réseau au quartier des Allemands;
- Approuve les modalités de participation financière décrites ci-dessus.
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention AUf23131-M avec Territoire d'Energie 05.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20231110-DELIB372023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2023

Copie certifiée conforme.

Le Maire :

Robert PAUCHON

